





RÉSIDUS ALIMENTAIRES

- Nourriture (cuite, crue, avariée ou congelée)
- Nourriture pour animaux
- Fruits et légumes, pâtes alimentaires, pains et céréales, farine et sucre
- Produits laitiers non liquides
- Friandises et confiseries
- Café (grains, marc et filtre), sachets de thé et tisane
- Poissons, viandes, os et arêtes
- Carapaces de crabe et homard, coquilles d'oeufs et écales de noix

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- Assiettes ou verres en carton, cartons souillés d'aliments (pizza)
- Papiers essuie-tout, papiers-mouchoirs et serviettes de table souillés
- Petits articles en bambou (en enlevant les parties en plastique et en métal)

RÉSIDUS VERTS

- Feuilles mortes et résidus de jardin : fleurs, plantes, aiguilles de résineux, retailles de haie et mauvaises herbes (sauf plantes exotiques et envahissantes)
- Gazon, bran de scie, écorces, copeaux de bois et plantes d'intérieur

AUTRES MATIÈRES

- Cendres froides après 4 semaines, tabac et papier à cigarettes
- Cheveux, poils d'animaux, litières de petits animaux (chats, lapins, hamsters)



PAS DE SAC DE PLASTIQUE DANS MON BAC! MÊME S'IL EST COMPOSTABLE.



DÉCHETS

LES DÉCHETS SONT DES OBJETS EN FIN DE VIE UTILE QUI NE PEUVENT ÊTRE DÉPOSÉS NI AU BAC BRUN OU VERT, NI À L'ÉCOCENTRE, NI AUX COMPTOIRS D'ENTRAIDE.

ACCEPTÉS

- Couches
- Jouets brisés
- Vapoteuses
- Brosses et miroirs
- Vaisselle brisée et porcelaine
- Gants de vaisselle et éponges
- Pailles de plastique

- Brosses à dents de plastique
- Sacs en plastique rigide (sacs de chips, etc.)
- Tout <u>plastique</u> <u>compostable</u> et biodégradable
- Etc.

COMMENT ORIENTER VOS BACS

Les bacs roulants doivent être placés côte à côte, avec un espace de 60 cm (24 po) tout autour. Les poignées et les roues doivent pointer vers la maison afin que rien ne nuise à la collecte.





CONTENANTS, EMBALLAGES ET IMPRIMÉS EN VRAC

PAPIERS ET CARTONS PROPRES

- Journaux, circulaires et revues
- Feuilles de papier et enveloppes
- Papiers déchiquetés (dans un sac transparent noué)
- Papiers bruns non souillés
- Boîtes et emballages en carton
- Bottins et livres (sans couverture ni reliure)
- Cartons de lait, de crème et de jus (sans paille)

✓ PLASTIQUES

- Tous les contenants et couvercles portant les numéros : 1 2 3 4 5 7
- Tous les sacs, emballages et pellicules de plastique qui s'étirent facilement (à regrouper dans un sac transparent noué)

MÉTAL

- Boîtes de conserve
- Canettes
- Assiettes et papiers d'aluminium
- Cintres (à regrouper en paquets)

VERRE

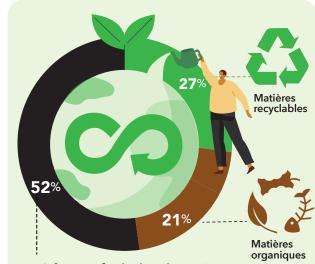
Toutes les bouteilles et tous les contenants en verre, de toutes les couleurs

Pour toutes questions relatives à la collecte, contactez la RITL. www.ritl.ca 819 681-3379



TRAINDEVIE**DURÂBLE**.com

CALENDRIER DE COLLECTES 2023 DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



Déchets enfouis dans la MRC

Encore aujourd'hui, la majorité des matières collectées sont des déchets.

Ensemble, dans un effort collectif pour la réduction des déchets!



Objectif 2029



819 324-5678, poste 4238



TRAINDEVIE**DUR
BLE**.com

Val-David

CALENDRIER DES COLLECTES 2023



FÉVRIER							
L	L M M J V						
30	31	1	2	3			
6	7	8	9	10			
13	14	15	16	17			
20	21	22	23	24			
27	28	1	2	3			

MARS							
L	M M J V						
27	28	1	2	3			
6	7	8	9	10			
13	14	15	16	17			
20	21	22	23	24			
27	28	29	30	31			

	ļ	VRI	L				MAI		
	M	M	J	V	L	M	M	J	V
	4	5	6	7	1	2	3	4	5
)	11	12	13	14	8	9	10	11	12
	18	19	20	21	15	16	17	18	19
4	25	26	27	28	22	23	24	25	26
	2	3	4	5	29	30	31	1	2

JUIN							
L M M J V							
29		31	1	2			
5	6	7	8	9			
12	13	14	15	16			
19	20	21	22	23			
26	27	28	29	30			



AOÛT							
M	M	J	V				
1	2	3	4				
8	9	10	11				
15	16	17	18				
22	23	24	25				
29	30	31	1				
	M 1 8 15	M M 1 2 8 9 15 16 22 23	M M J 1 2 3 8 9 10 15 16 17 22 23 24				

SEPTEMBRE								
L	M	M	J	V				
28	29	30	31	1				
4	5	6	7	8				
11	12	13	14	15				
18	19	20	21	22				
25	26	27	28	29				

OCTOBRE								
L	M	M	J	V				
2	3	4	5	6				
9	10	11	12	13				
16	17	18	19	20				
23	24	25	26	27				
30	31	1	2	3				

NOVEMBRE							
L	M	M	J	V			
30	31	1	2	3			
6	7	8	9	10			
13	14	15	16	17			
20	21	22	23	24			
27	28	29	30	1			

DÉCEMBRE							
L	M	M	J	V			
27	28	29	30	1			
4	5	6	7	8			
11	12	13	14	15			
18	19	20	21	22			
25	26	27	28	29			





MATIÈRES ORGANIQUES

LMM **DÉCHETS + RECYCLAGE LUNDI: SECTEUR 1**

MARDI: SECTEUR 2 **MERC.:** SECTEUR 3









SERVICE GRATUIT

Réservé aux citoyens, OBNL et ICI (industries, commerces et institutions)1 de la MRC des Laurentides.

- Matières recyclables
- Polystyrènes et plastiques #6
- Matériaux de construction. rénovation et démolition (CRD)2
- Encombrants
- Produits électroniques
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Résidus verts³
- Pneus et batteries d'auto







¹Des restrictions s'appliquent. ²Maximum de 26 visites par année pour les citoyens. Interdits aux ICI. ³Acceptés seulement aux écocentres: Mont-Tremblant, Sainte-Agathe-des-Monts et Complexe environnemental de la Rouge (CER).

ÉCOCENTRE RÉGIONAL À SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

1710, Principale Est

Heures d'ouverture :

Du 1er janvier au 30 avril et du 1er novembre au 31 décembre Mardi au samedi : 9 h à 16 h 30

Du 1er mai au 31 octobre

Lundi au samedi : 9 h 00 à 16 h 30

Fermé les jours fériés